

Club d'escalade Altera Rocca

Registre des délibérations



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 septembre 2021

Présents : Sabrina Barial ; Michaël Bonin ; Isabelle Cairanne ; Eric Fuzellier ; Célia Filippini ; Grégory Girardot ; Fabrice Hervy ; Gaël Lizot ; Emilie Nestolat
Caroline Raynaud ; Clément Truffaut

Absents : Jean Pastor

Délibération n°2/2021 – TARIFS SAISON 2021-2022

Les membres du bureau souhaitent rappeler le détail des cotisations annuelles.

Le calcul de la cotisation est basé sur un total de 31 séances dans l'année : du 20/09/2021 au 15/06/2022, hors vacances scolaires.

- **Le montant de la cotisation annuelle est de 340€ pour tous les cours à l'exception de celui des plus petits (5/7 ans) qui est à 310€**
 - o Un T-Shirt à l'effigie du club sera offert pour chaque adhérent
- La répartition des frais se divise en 4 parts :
 - o La part moniteur et matériel : **155€**
 - 5€ par séance x 31 séances
 - o La part Le Pan d'Avignon (entrées) : **124€**
 - 4€ par séance x 31 séances
 - o La part sortie en falaise : **30€**
 - o La part club (gestion, assurance, frais divers) : **12,40€**
 - o L'investissement dans du matériel d'escalade : **18,60€**

Votes :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

LA DELIBERATION EST ADOPTEE

Signatures :

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier